

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE – JEUDI 20 MARS 2025

*Franck Le Derf, président de l'université de Rouen Normandie, tiendra une conférence de presse lundi 24 mars 2025 à 15 heures. Le lieu vous sera communiqué ultérieurement.*

*Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par retour de mail à l'adresse : [presse@univ-rouen.fr](mailto:presse@univ-rouen.fr), d'ici lundi 24 mars matin.*

Ce midi, près de deux-cents manifestants, parmi lesquels de nombreux étudiants, se sont réunis devant le campus Pasteur à Rouen pour dénoncer des faits de racisme à l'université de Rouen Normandie. En tout premier lieu, la Présidence de l'Université rappelle ceci : le racisme n'a pas sa place au sein de notre établissement, de même que toutes formes de discriminations, de harcèlement et de violences. Les Universités sont des espaces ouverts, d'échanges et rencontres et de transmission des savoirs, de formation à l'esprit critique et au débat. Nous ne cesserons de rappeler notre attachement à ces valeurs.

Plusieurs sources extérieures à l'établissement ont établi le lien entre la chute volontaire, selon le Procureur de la République, de notre étudiant, survenue le 12 mars dernier, et des faits de harcèlement et propos racistes tenus par un enseignant à son égard. Une enquête judiciaire est toujours en cours pour déterminer les circonstances précises de ce drame. De son côté, dès le 13 mars 2025, l'Université a mis en place des mesures conservatoires pour que cesse tout contact entre les différentes parties.

La situation décrite a été portée à la connaissance de la Présidence de l'Université, en 2024, celle-ci a d'abord pris des mesures suspensives et a par la suite saisi la section disciplinaire. Cette juridiction administrative spécialisée a rendu sa décision souveraine et soumise au secret de l'instruction et du délibéré, impliquant l'interdiction d'exercer toute fonction d'enseignement pour une durée de dix-huit mois, dans le cadre du master dont l'enseignant avait la responsabilité pédagogique.

En toutes circonstances, quelles que soient les personnes à l'origine de propos ou d'actes racistes, violents et plus largement discriminatoires, l'université de Rouen Normandie a toujours fait et fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les auteurs soient sanctionnés, administrativement et judiciairement. C'est ce que Franck Le Derf, président de l'université de Rouen Normandie, a rappelé aux organisations étudiantes, représentants du collectif universitaire antiraciste et représentants du personnel, qu'il a reçus lors de deux rencontres, ce jeudi 20 mars 2025 après-midi.

La Présidence de l'Université agit en tout premier lieu dans l'intérêt de la communauté universitaire, les étudiants comme les personnels, afin de leur garantir un climat d'études et de travail serein, sécurisé pour chacune et chacun.

### Contacts presse

**Émeline Vercoullie** : 06 04 50 79 31

**Camille Pesnel** : 06 74 02 99 66

[presse@univ-rouen.fr](mailto:presse@univ-rouen.fr)